

Rapport d'activités 2016

Communauté de Communes de la Haute Somme

Validé en conseil communautaire
le XX/XX/2017

PÉRONNE

L'Unesco et une nouvelle élue au menu

Nouvelle déléguée, soutien du projet présenté à l'Unesco... le conseil communautaire s'est réuni lundi.

La Première Guerre mondiale et le centenaire de la bataille de la Somme ont fait l'actualité cette année. Et continuent à agiter les cerveaux des élus. Lundi 28 novembre, les délégués de la Communauté de communes de Haute-Somme se sont penchés sur ces traces laissées par l'histoire.

Afin d'assurer une certaine pérennité, la valorisation touristique et la conservation des deux sites de mémoire situés sur le territoire de l'intercommunalité – le Mémorial sud-africain de Longueval et le site de Rancourt (nécropole, chapelle, cimetière allemand et britannique) –, l'assemblée a décidé de soutenir le projet « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front est) », présenté à l'Unesco.

Avec ce projet à défendre, l'intercommunalité s'engage à préserver l'environnement des sites et à l'inscrire dans un futur Plan local d'urbanisme intercommunal et dans le SCOT (schéma de cohérence territoriale). La présentation du projet a donné lieu à un débat entre les pros et les anti-éoliennes sur le thème « Faut-il autoriser leur installation ou non ? »



La Haute-Somme va s'engager à préserver l'environnement du Mémorial sud-africain de Longueval.

Un débat auquel pourra désormais prendre part une nouvelle déléguée communautaire, venant de Roisel. Suite à la démission du conseil municipal de Roisel de Jac-

queline Miannay, c'est Meggie Michel qui prendra le poste vacant, après avoir été désignée lors du dernier conseil municipal. De notre correspondant PATRICK DELABY

LES AUTRES POINTS

De l'argent pour le tourisme

Face aux difficultés financières rencontrées par l'Office de tourisme de Haute-Somme, la communauté de communes va lui verser un acompte de 40 000 euros sur la subvention 2017.

Déchets électriques

Une convention sera signée avec Artois Insertion Ressourcerie pour cadrer la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (dits D3E), dans les déchetteries Péronne et de Roisel (convention valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017).

URBANISME

Centre équestre, gendarmerie, piscine : une année de chantiers

Le débat d'orientation budgétaire de l'intercommunalité a, en partie, porté sur une année 2016 consacrée au lancement de gros travaux.

Un document de 28 pages, intégralement étudié en un peu plus d'une heure. Le débat d'orientation budgétaire de la Communauté de communes de Haute-Somme (qui sera soumis au vote, jeudi 10 mars) s'est tenu dans la soirée du jeudi 3 mars à Flamicourt. Il dresse un état des lieux de la collectivité et présente un bilan détaillé des actions menées en 2015, confirmant la bonne santé et le dynamisme de l'intercommunalité.

Ainsi, le village artisanal, basé à Péronne, est rempli à 100 %. « Il faudra peut-être envisager une opération complémentaire, à Péronne ou ailleurs, à lâché le président Eric François. Il a permis de figer des entreprises et de créer de l'emploi. »

Les travaux de la piscine reprennent enfin

Un projet abouti, avant le rappel des projets en cours de réalisation. Le permis de construire du centre équestre a été déposé. Sa première pierre sera posée en septembre et la fin des travaux est prévue en août 2017, pour une mise en service en septembre de la même année. Le tout pour un coût total de 2,58 millions d'euros, notamment financés par des subventions et deux emprunts (pour un total de 802 000 €).

Les travaux du centre aquatique viennent – enfin – de reprendre après trois mois de préparation. « Actuellement, la réalisation de la plate-forme du chantier est en cours : des réunions de travail ont lieu toutes les semaines, et les travaux dureront jusqu'en septembre 2017, avec une ouverture dans la foulée », ajoute Eric François, qui a rappelé le coût de l'opération : « Initialement, il est de 8 067 000 €, avec des avenants de 1 million d'euros. »

La future gendarmerie (et ses 23 nouveaux logements) a ensuite



Une fois que la nouvelle piscine sera terminée, il faudra démonter l'actuelle : l'opération est estimée à 70 000 €.

Les taux d'imposition n'augmenteront pas. La taxe d'habitation reste à 6,8 % ; le foncier bâti, à 3,64 % et le foncier non bâti restera à 9,09 %.

été évoquée. Le dépôt du permis de construire sera fait en décembre 2016, avec un démarrage des travaux fin 2017 et une fin de chantier en juin 2019 (coût total : 8 034 000 €, dont un emprunt de 6 634 069 €). « J'ai écrit au président du conseil départemental pour lui expliquer la situation et le solliciter pour 2017 et avoir complètement de subvention à hauteur de 348 372 €, au titre du Contrat d'investissement du département et du territoire (CIDT). Un dossier a également

été déposé dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement public local pour 1 335 000 €. » Il est ensuite fait un bilan rapide de la fusion avec les intercommunalités voisines de Comblès et de Roisel, il y a 3 ans : « Les dépenses réelles sont en baisse par rapport à la consolidation des trois communautés de communes : 6 733 732 € en 2012 contre 3 386 195 € en 2015, soit -5,16 %. » Un constat qui pourrait donc rassurer les communautés de communes voisines amenées à fusionner (Chaulnes et Rosières, Nesle et Ham).

Pour terminer la séance, une bonne nouvelle a été annoncée : les taux d'imposition n'évolueront pas : « Nous maintiendrons les taxes des ménages et économiques existants depuis 2013. Soit une taxe d'habitation à 6,8 % ; le foncier bâti, à 3,64 % ; le foncier non bâti, à 9,09 %.

V.F.

PÉRONNE

L'aménagement du territoire sera intercommunal

Le transfert aux intercommunalités de la compétence du Plan local d'urbanisme alarme toujours les élus. Ils demandent une étude.



Anne Gentil a animé la réunion de sensibilisation envers les élus.

LES AUTRES POINTS

VIE

Nouveaux délégués
Paul Garnin et Kelly Legros sont désignés délégués supplémentaires et Gaëtan Dodre, délégué suppléant. Le conseil communautaire est aujourd'hui composé de 55 délégués titulaires et 55 délégués suppléants.

Promotion
Philippe Varlet devient représentant de la Communauté de Communes de la Haute Somme au Syndicat Mixte de Promotion et de Développement touristique ainsi qu'au Comité de direction de l'Office de Tourisme Haute Somme.

Fusion
L'assemblée a émis un avis favorable sur l'adhésion de la Communauté de Communes du Santerre au Pays de la Haute Somme au 7 avril 2016.

ÉTUDE

Une plate-forme à Péronne

Un accord est trouvé sur le lancement d'une étude d'une plate-forme sur Péronne le long du canal Seine-Nord, ce qui permettrait d'ouvrir des arguments pour proposer ce projet.

plément pour avoir le maximum de subventions.

MUTUALISER UNE ÉTUDE PRÉALABLE Les avis sont très partagés. Des discussions vont maintenant s'engager entre les différents maires pour savoir quelle décision prendre. Même en cas de refus d'étudier la question, cela n'empêcherait pas un futur PLU. Ce dernier peut se réaliser à n'importe quel moment.

l'issue du conseil communautaire jeudi 28 janvier, une réunion d'information a été animée par Anne Gentil, architecte-urbaniste, expert associé à Mairie-conseils, sur l'opportunité de créer un Plan local d'urbanisme intercommunal.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document d'urbanisme qui traduit les choix d'une communauté de communes en matière d'aménagement du territoire pour les 10 années à venir. Le PLU intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique. C'est un projet commun qui permet d'avoir une véritable réflexion sur l'habitat, l'économie, les transports, les déplacements, le patrimoine et les paysages.

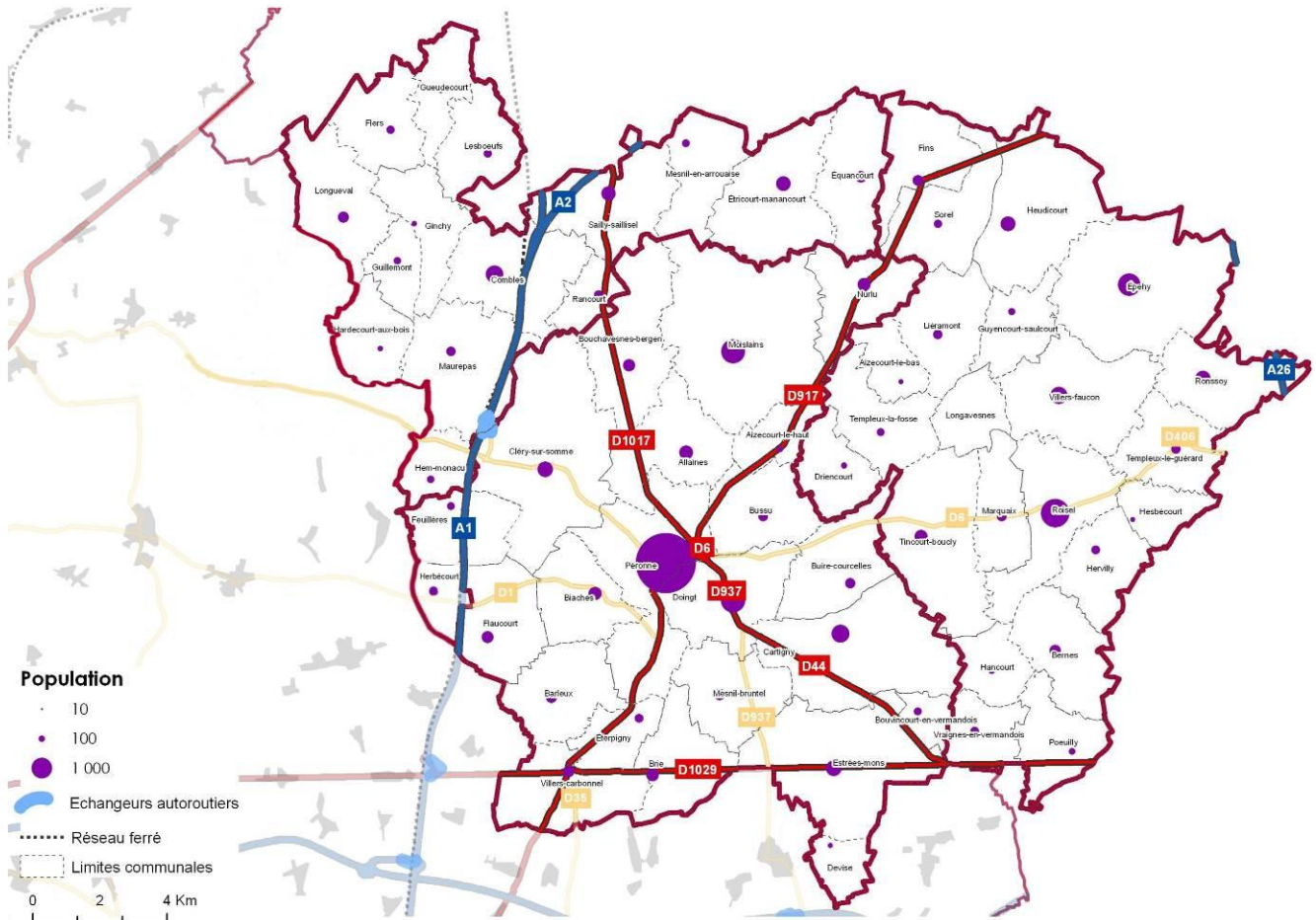
DES ÉLUS SCEPTES Dans la salle, une cinquantaine de personnes s'interrogent sur le contenu d'un PLU, son intérêt, les modalités

pour décider ou le niveau de précision des clauses. Certains soulèvent des problèmes juridiques : comment un maire peut-il s'opposer à un PLU ? Cette nouvelle planification intercommunale ne va-t-elle pas faire perdre aux élus la maîtrise de leur territoire et dessaisir la commune de son droit des sols ?

2 CHAMPIONS ENVERS LES ÉLUS COMMUNAUX Le document proposé par Mairie-conseils, le PLU intercommunal, un outil pour dessiner son projet de territoire – intérêts, cadre, organisation – a été conçu comme un guide qui permet d'appréhender le pourquoi et le comment, en cheminant dans l'enchaînement logique des questions à se poser. Pour inciter « à élaborer et partager un projet de territoire, et à le mettre en œuvre » dans un PLU, l'État propose une subvention de base qui risque de diminuer, voire disparaître dans les années futures. D'ailleurs, Eric François, président de l'intercommunalité, en est conscient : « Il faut démarquer

Fiche d'identité de la Communauté de Communes de la Haute Somme

A forte dominante rurale, 45 communes sur 60 possèdent moins de 400 habitants, la Communauté de Communes de la Haute Somme est un territoire essentiellement agricole (pommes de terre, blé et betterave principalement) au cœur de la région Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais-Picardie.



Sommaire

Fiche d'identité CCHS	1
Editorial	2
Statuts et gouvernance	3 à 4
Moyens Généraux	5 à 9
Les Compétences de la CCHS <i>Aménagement de l'espace</i>	10
<i>Actions de développement économique et touristique</i>	11
<i>Protection et mise en valeur de l'environnement</i>	12 à 13
<i>Voirie</i>	14
<i>Equipements sportifs, culturels et scolaires</i>	15
<i>Affaires sociales</i>	16
<i>Gendarmeries</i>	16
<i>Politique du logement et du cadre de vie</i>	17
<i>Culture</i>	18

- 60 communes
- Date de création : 2013
- Superficie : 48 165 hectares
- Population : 28 896 habitants
(Au 1^{er} janvier 2016- Source INSEE)



Editorial



Mesdames, Messieurs,

Ce document retrace les activités de notre Communauté de Communes durant l'année 2016. Vous y trouverez des renseignements utiles pour appréhender les réalisations et les activités de l'année 2016.

Trois années se sont écoulées depuis la fusion du 1^{er} janvier 2013, et l'on peut considérer que nous avons atteint un régime de croisière sur le contrôle des finances de la collectivité.

Le résultat dégagé est de 2 004 926 € et nous avons un résultat cumulé 8 553 116 € permettant d'envisager les investissements futurs avec sérénité. Nos taux d'imposition restent raisonnables et à compétences identiques ne devraient pas subir de hausse conséquente.

Notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne couvre pas encore les besoins de financement de notre compétence environnement, mais celle-ci devrait se stabiliser dans les prochaines années.

Bientôt de nouvelles compétences reviendront aux communautés de communes. Il nous appartiendra de les gérer avec une approche résolument tournée vers la réalisation d'économies, mais également empreinte d'ambitions pour le développement de notre territoire.

Pour conclure, je remercie l'ensemble des élus qui ont participé à ces décisions et le personnel qui les met en œuvre.

Ensemble, nous sommes plus compétitifs, agissons pour amplifier nos actions pour le bien-être de nos habitants.

Éric FRANCOIS,
Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme



Statuts

Les statuts de la Communauté de Communes de la Haute Somme ont subi des modifications, essentiellement pour se mettre en conformité avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République, du 7 août 2015). Cette loi a notamment entraîné la prise de compétences obligatoires, qui seront déclinées dans les pages suivantes.

Une réflexion a été menée pour la prise de compétence « Plan local d'urbanisme et document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », afin d'envisager l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal dans les années à venir.

L'ensemble de ces modifications ont été adoptées lors du conseil communautaire en date du 12 décembre 2016. Les statuts en vigueur au 1^{er} janvier 2017 sont en annexe.

Gouvernance

La gouvernance en chiffres

1 Président

9 Vice-Présidents

85 délégués titulaires

55 délégués suppléants

Les Vice-Présidents et leurs délégations :



Jean-Marie
BLONDELLE
1^{er} Vice-Président



Didier
SAMAIN
2^{ème} VP



Philippe
VARLET
3^{ème} VP



Michel
LAMUR
4^{ème} VP



Denis
BELLEMENT
5^{ème} VP



Dominique
CAMUS
6^{ème} VP



Vincent
MORGANT
7^{ème} VP



Jean-Dominique
PAYEN
8^{ème} VP



Jean-Michel
MARTIN
9^{ème} VP

- M. Jean Marie BLONDELLE, Délégation pour tous actes administratifs ; suivi de l'administration générale, relations avec le secteur de ROISEL, Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, suivi des projets de maisons médicales en cours de réalisation et des projets éoliens, relations avec le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères en liaison avec le 4^{ème} Vice-président
- M. Didier SAMAIN : Relations avec le secteur de COMBLES, Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées des Châtaigniers de Combles, suivi des projets éoliens, bâtiments affectés aux bridages de Gendarmerie
- M. Philippe VARLET : Développement économique en relation avec le Président
- M. Michel LAMUR : Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés, création et gestion des déchetteries, suivi du site de Nurlu et Assainissement non collectif



- M. Denis BELLEMENT : Compétence VOIRIE, y compris l'organisation et suivi du service hivernal en liaison avec le 1er et le 2ème vice-président, et Urbanisme
- M. Dominique CAMUS : Equipements sportifs communautaires et relations avec les établissements scolaires
- M. Vincent MORGANT : Communication et Événementiel, Culture, Tourisme, Chemins de Randonnée,
- M. Jean Dominique PAYEN : Aménagement Numérique, Aménagement, Entretien et gestion de l'aérodrome Péronne-Haute Somme, Suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, Habitat et Suivi du centre Equestre en liaison avec le vice-président en charge du Tourisme
- M. Jean Michel MARTIN : Finances et suivi budgétaire, Ressources humaines, Habitat en liaison avec le 8ème vice-président chargé de cette compétence, Affaires sociales, personnes âgées et services à la personne (hors MARPA des Châtaigniers).

Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil Communautaire et représente la Communauté de Communes dans tous les actes de la vie civile. Il préside de droit toutes les commissions et le Bureau Communautaire. Il est l'autorité qui nomme le personnel.

Il possède des délégations, par délibération en date du 14 avril 2014, telles que :

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget
- passer des marchés publics (en procédure adaptée, dite MAPA), lorsque les crédits sont prévus au budget
- passer des contrats d'assurance

Le Bureau communautaire est composé du Président, de l'ensemble des vice-présidents et de 16 membres issus du Conseil Communautaire.

Le Bureau, par délibération en date du 24 avril 2014, possède également des délégations :

- passer des marchés publics (procédure d'appel d'offres)
- effectuer des demandes de subventions
- passer des conventions avec les communes membres ou d'autres organismes publics

Ces délégations permettent d'optimiser le fonctionnement de la collectivité.

Les délégués communautaires sont informés lors des conseils communautaires des décisions prises par le Président et par le Bureau.

Pour préparer les dossiers et proposer des projets, 7 commissions ont été créées (délibération du 22 mai 2014) :

- Appel d'offres
- Développement économique
- Canal Seine Nord Europe
- Attribution des logements communautaires
- Environnement
- Equipements sportifs, culturels et scolaires
- Culture/Communication/Événementiel

8 Conseils Communautaires, 9 Bureaux, 1 réunion d'informations et 4 réunions de commission se sont déroulés, au cours de l'année 2016.



Moyens généraux

Le siège social de la Communauté de Communes se situe 23 avenue de l'Europe à Péronne. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Les locaux techniques se situent zone industrielle de la Chapelette, à Péronne, route de Barleux.

Ceux-ci ne sont pas destinés à recevoir du public, excepté le personnel et les élus.

Chaque service de la Communauté de Communes est dirigé par un responsable :

Administration générale et communication, Melle Pascaline NOIRET

Environnement, M. Gabriel LEFEVRE

Équipements sportifs, culturels et scolaires M. Laurent TOURTE

Marché et finances, Mme Marie Pierre FORMENTIN

Ressources humaines, Mme Anne DORDAIN

Services techniques, M. Jocelyn PHILIBERT

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), M. Jérôme VANHOUTTE

M. Stéphane GENETÉ, assure la direction générale de l'ensemble de ces services.

Ressources Humaines

Répartition des emplois

- 42 Titulaires

Filière administrative : 6 personnes

6 femmes, catégorie B → 2 à temps complet (TC)

catégorie C → 3 à TC et 1 à temps non complet (TNC)

Filière technique : 32 personnes

2 femmes, catégorie C → 1 à TC et 1 à TNC

30 hommes, catégorie B → 1 à TC

catégorie C → 29 à TC

Filière sportive : 3 personnes

1 femme, catégorie B à TC

2 hommes, catégorie B à TC

Filière animation : 1 personne

1 femme, catégorie C à TNC

- 3 Non Titulaires (+ d'un an de contrat)

Filière administrative : 2 personnes

1 femme catégorie A à TC

1 homme catégorie A à TC

Filière sportive : 1 personne

1 homme catégorie B à TC

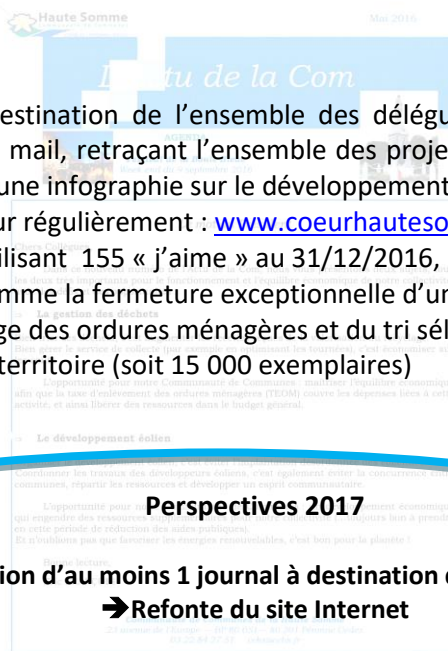
Communication

La CCHS utilise plusieurs outils pour informer la population ou même les élus, en essayant d'avoir recours à plusieurs supports, allant de la classique « newsletter » par mail au message sur les réseaux sociaux.



Les publications de 2016

- 4 Actus de la Com, à destination de l'ensemble des délégués communautaires (titulaires et suppléants), envoyés par mail, retraçant l'ensemble des projets/activités de la Communauté de Communes par exemple une infographie sur le développement éolien du territoire.
- Un site Internet, mis à jour régulièrement : www.coeurhautesomme.fr
- Page Facebook, comptabilisant 155 « j'aime » au 31/12/2016, ce mode de communication privilégie l'instantané, comme la fermeture exceptionnelle d'un équipement de la CCHS.
- 2 calendriers de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire (soit 15 000 exemplaires)



Marchés publics

Le service des marchés publics gère les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique. Il organise la tenue des commissions d'appel d'offres, en collaboration avec les différents services et veille au respect de la libre concurrence.

En 2016, 7 procédures de marchés publics (>25 000€ HT), ont été signées.

➔ 6 marchés de travaux, 1 de fournitures.

Seuls les marchés notifiés dans l'année 2016 sont comptabilisés.

Désignation/TYPE	MAPA
Travaux	Mise en sécurité de la MARPA des Châtaigniers (maison d'accueil rurale pour personnes âgées)
Travaux	Travaux neufs de voirie 2016
Travaux	Travaux entretien de voirie 2016 phase 1
Fournitures	Acquisition d'un utilitaire châssis simple cabine <3,5T avec plateau et hayon
Travaux	Travaux neufs de voirie 2016 phase2
Travaux	Construction d'une piscine Sports et Loisirs Lot n°12 EQUIPEMENTS SPECIFIQUES VESTIAIRES
Travaux	Rénovation des bâtiments d'accueil – Aérodrome d'Estrées Mons – Centre de parachutisme « Chute Libre »

Perspectives 2017

- ➔ Lancement d'un marché pour la sécurisation et la mise aux normes des 3 déchèteries communautaires
- ➔ Remplacement de la chaudière au gymnase de Roisel



Finances

La Communauté de Communes possède un budget principal qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à hauteur de 19 504 810 € TTC et 5 budgets annexes :

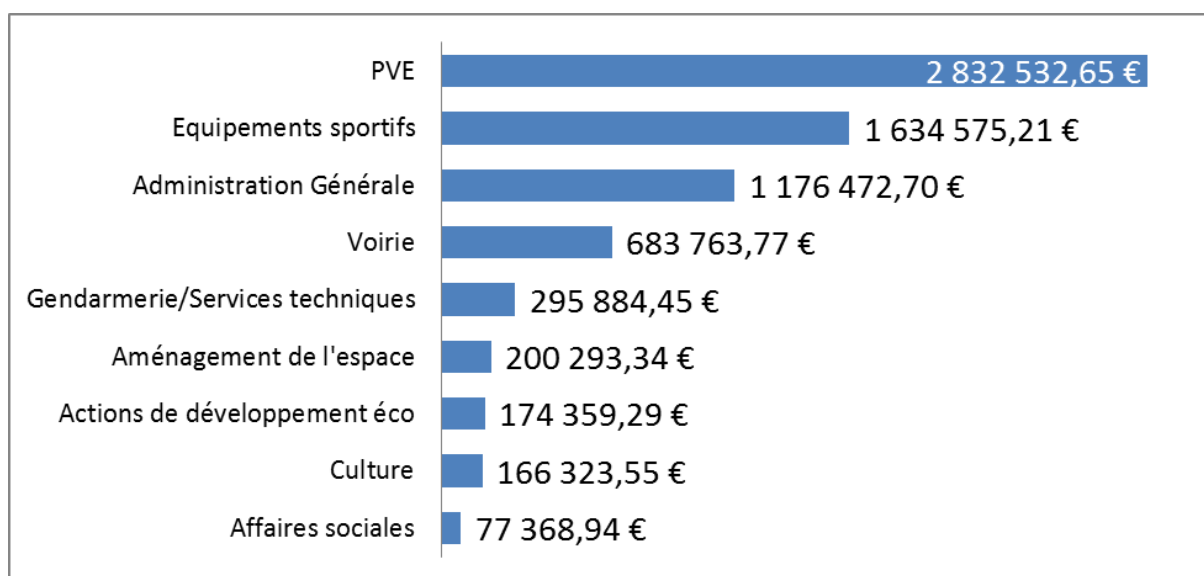
- Aérodrome, lequel s'équilibre à hauteur de 799 566 € HT
- Centre équestre, lequel s'équilibre à hauteur de 2 713 051 € HT
- Centre Aquatique, lequel s'équilibre à hauteur de 9 032 310 € HT
- SPANC, lequel s'équilibre à hauteur de 333 251 € TTC
- Village artisanal, lequel s'équilibre à hauteur de 240 752 € HT

Chaque budget est composé d'une partie fonctionnement (paye, fournitures, carburant, entretien, etc.) et d'une partie investissement.

Fonctionnement (en €)	Budget Primitif 2016		Compte Administratif 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	13 483 193		7 241 573,90	8 982 469,24
Budget Aérodrome	569 566		55 711,19	141 384,69
Budget Centre équestre	59 520		703,39	0
Budget Centre Aquatique	776 980		160 788,78	776 980
Budget SPANC	177 288		94 046,45	123 748,81
Budget Village artisanal	151 178		74 424,95	78 063,04

Investissement (en €)	Budget Primitif 2016		Compte Administratif 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	6 201 617		2 206 453,62	2 578 479,06
Budget Aérodrome	230 000		201 312,36	197 510,62
Budget Centre équestre	2 653 531		45 018,68	76 024,82
Budget Centre Aquatique	8 255 330		3 343 383,50	2 513 410,15
Budget SPANC	215 963		172 723	157 620,04
Budget Village artisanal	89 574		78 081,16	53 457,48

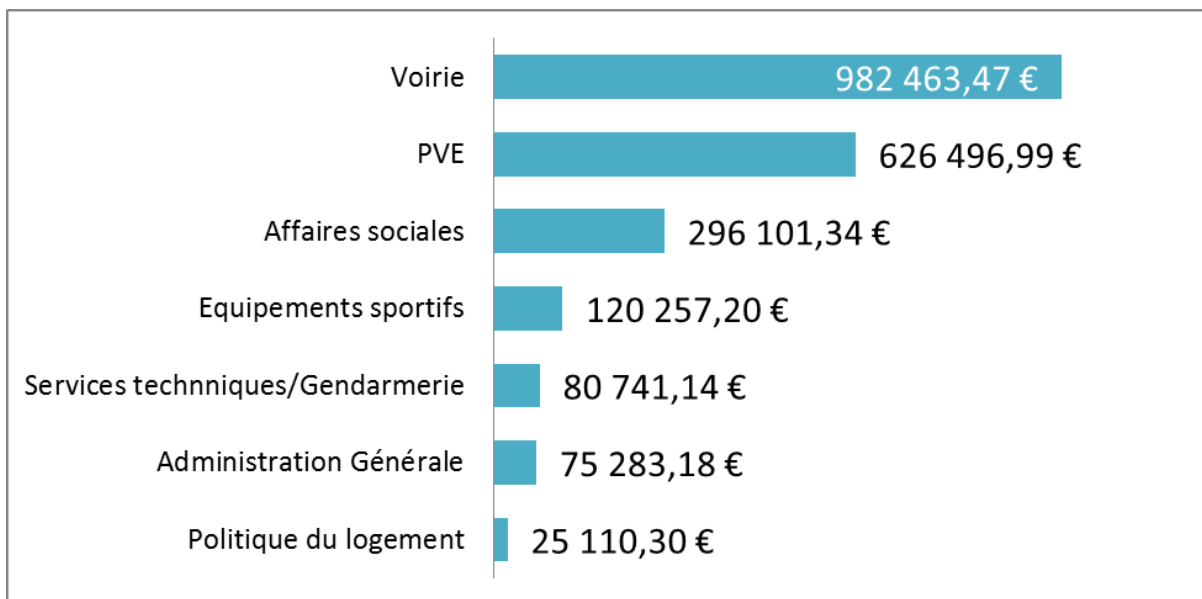
Compte Administratif 2016, budget principal, dépenses réelles de fonctionnement : 7 241 573,90 €



* PVE= Protection et mise en valeur de l'environnement



Compte Administratif 2016, budget principal, dépenses réelles d'investissement : 2 206 453,62 €



Tous budgets confondus :

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 est de 2 004 926.97€.

Le résultat de clôture cumulé au 31/12/2016 est :

- positif de 7 643 108€ pour la section de fonctionnement
- positif de 910 008€ pour la section d'investissement

Soit un résultat global positif de 8 553 116€

Fiscalité

COMBLES • PÉRONNE • ROISEL

La Communauté de Communes est un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) à fiscalité propre, dont les taux d'imposition sont les suivants (votés par délibérations n°42 et 43 du 19/04/2016) :

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe Foncière Non bâti	Cotisation Foncière Entreprise	Fiscalité Professionnelle de Zone	Fiscalité Professionnelle Eolienne	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
6,80%	3,64%	9,09%	4,78%	21,16%	21,32%	9,80%



Administration Générale

Nombre d'agents : 8 / Véhicule : 1

Cotisation au Pays Santerre Haute Somme	136 731 €
Subvention au Comité des Œuvres Sociales	15 600 €
Acquisition d'un serveur informatique pour le siège social	12 261 €
Cotisation Association Maires de France	1 319 €
Cotisation CAUE	500 €

→ Revenus des logements situés rue Béranger et rue Verte à Roisel,
rue Voltaire à Doingt Flamicourt
Location des bureaux situés à Roisel et avenue de l'Europe à Péronne
Mise en vente de l'ancien siège de la 4C à Combles



Services techniques

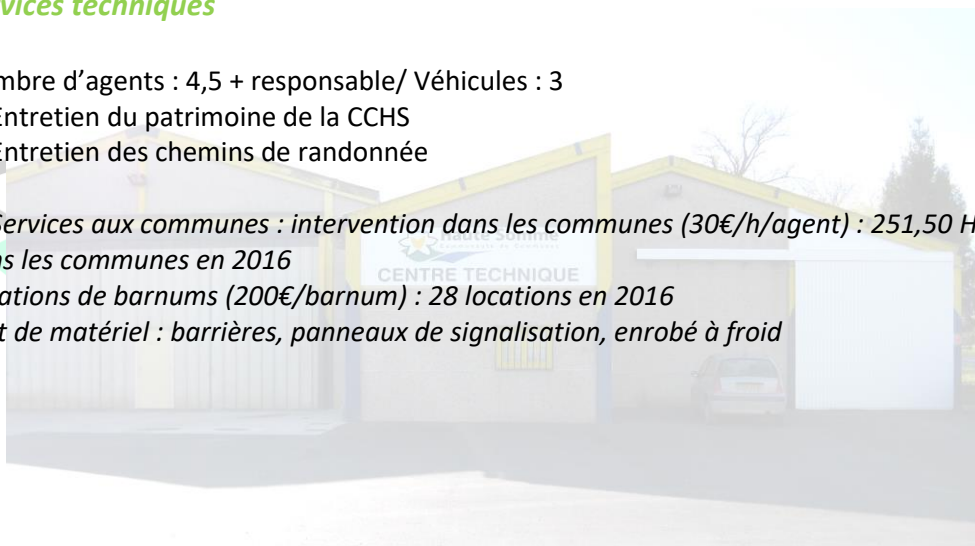
Nombre d'agents : 4,5 + responsable/ Véhicules : 3

- Entretien du patrimoine de la CCHS
- Entretien des chemins de randonnée

→ Services aux communes : intervention dans les communes (30€/h/agent) : 251,50 Heures réalisées dans les communes en 2016

Locations de barnums (200€/barnum) : 28 locations en 2016

Prêt de matériel : barrières, panneaux de signalisation, enrobé à froid





FAITS MARQUANTS

- ❖ **L'étude, la construction et la gestion d'un pôle équestre : Coût Prévisionnel : 2 584 442€ HT**
Le projet initié en 2014 a connu quelques évolutions dans le courant de l'année 2016 :
Des négociations entre la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et les propriétaires des terrains voisins à celui envisagé pour la construction de l'équipement, ont été engagées afin de modifier l'accès à l'équipement et donc de réaliser des économies dans les travaux de voirie et de réseaux. Ces discussions n'étaient pas abouties fin décembre 2016.
Par ailleurs, le permis de construire de l'équipement est accordé depuis le 3 mai 2016.
La procédure de recherche d'un délégataire a été lancée début septembre 2016, pour une remise des offres le 3 novembre 2016.
2 candidats ont répondu et ont été auditionnés le 9 décembre 2016.
Suite à ces auditions, il a été demandé aux candidats de compléter leur offre, avec la production d'un compte d'exploitation de l'équipement, à remettre en 2017.
Enfin, suite aux élections régionales fin 2015, la Communauté de Communes de la Haute Somme a souhaité obtenir une confirmation écrite des engagements de la Région des Hauts de France dans ce projet. Le Conseil Régional devant annoncer sa nouvelle politique en faveur des lycées en fin d'année 2016, la construction du pôle équestre n'avait pas démarré fin décembre 2016.
Partenaires : Etat, Conseil Régional des Hauts de France, Conseil Départemental de la Somme

- ❖ **Cotisations/Subventions**
 - ➔ Participation au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme : SDTAN, Somme Numérique, pour un montant de 63 200€
 - ➔ Cotisation annuelle Somme Numérique 16 452€
 - ➔ Adhésion à l'AMEVA (Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme) 5 015€

- ❖ **Partenariat avec le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) pour la mise en place d'une gouvernance appropriée à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et sa mise en œuvre : 5 000€**
Cette démarche a permis d'organiser une visite sur le terrain d'un territoire similaire à celui de la Haute Somme, dont le PLUI est déjà approuvé.
Suite à cette visite, le conseil communautaire a délibéré favorablement pour la prise de la compétence « Plan local d'urbanisme et document d'urbanisme en tenant lieu, carte communale » lors de la séance du 12 décembre 2016. Les 60 communes ont eu 3 mois à compter de la notification pour délibérer sur cette prise de compétence.

- ❖ **Entretien des chemins de randonnée en convention avec le Conseil Départemental, subvention de 4 375 €.**

- ❖ **Entretien et gestion de l'aérodrome Péronne – Haute Somme, dont des travaux suivants :**
L'isolation thermique du pavillon : 8 993€
Parkings et accès taxiway : 50 529€
Commencement de la modification des locaux des parachutistes : 3 252€

PERSPECTIVES 2017

- ➔ Lancement du Dossier de Consultation des Entreprises pour les travaux du pôle équestre
- ➔ Aménagement de la Voie Verte pour empêcher l'accès des véhicules à moteur

Rapport d'activités 2016 CCHS





FAITS MARQUANTS

- ❖ Village artisanal : les douze lots (4 cellules d'environ 100 m², 8 cellules de 50 m²) sont occupés depuis fin 2016.

Les sociétés installées sont : Racing Car Concept (Négoce automobile) échéance 27/04/2017, AFL 80 (Amélioration Concept du Logement) échéance 01/06/2023, @M2C (Automatisme Mesures Contrôle et Conseils) échéance 25/06/2017, Société Loison (ouvrages métalliques) échéance 01/11/2018.

Deux nouveaux locataires sont arrivés en 2016 suite au départ d'A2 Taxi: Société Clauger échéance 19/10/2019 et SARL "Le Bleu du Ciel" échéance 04/12/2019

- ❖ Participation au fonctionnement de l'office de tourisme Haute Somme : 85 855 €
- ❖ Etude de marché et de redéfinition du projet portuaire de Péronne, dans le cadre du Canal Seine Nord Europe, menée par le cabinet EUROTRANS : 23 520€ (50% de subvention du Conseil Régional des Hauts de France)
- ❖ Contribution à la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation (MEEF) : 22 250 €
- ❖ Participation au fonctionnement de l'antenne locale de la chambre des métiers : 20 000 €
- ❖ Cotisation à Somme Initiative : 3 000 €
- ❖ Cotisation à AGROSPHERES : 1 000 €



PERSPECTIVES 2017

- Etude relative à la forme juridique du maître d'ouvrage de la plateforme de Péronne





Ce service a poursuivi son développement tout au long de l'année 2016. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'agit de la compétence qui mobilise le plus de personnel et pas moins de 2,8 millions d'euros chaque année pour son fonctionnement.

L'année 2016 a été marquée par la demande auprès de l'Etat pour obtenir un agrément dans le but de recruter deux personnes en service civique. Ces 2 personnes auront la mission d'informer et de sensibiliser la population du territoire aux bons gestes du tri sélectif, au travers de séances et animations publiques. Ces missions commenceront dans le courant de l'année 2017.

La Communauté de Communes souhaite poursuivre les efforts pour améliorer la qualité du tri sélectif et diminuer les ordures ménagères. Des actions de sensibilisation auprès des scolaires sont également réalisées, avec une visite des déchèteries et des ateliers, et animées par le responsable du service environnement.

En parallèle, l'accès aux déchèteries est en cours de modernisation, avec l'acquisition de badges pour l'ensemble des usagers et de badgeuses pour les gardiens. Ce système permettra de contrôler les accès et facilitera les rotations des bennes.

Les modes de collecte n'ont pas changé depuis l'harmonisation de mai 2015 (calendriers en annexe):

- une tournée hebdomadaire pour les ordures ménagères
- une tournée tous les 15 jours (sauf pour la ville de Péronne, tournée hebdomadaire) pour le tri sélectif en bi-flux : sac bleu pour le papier/carton et sac jaunes pour les plastiques

Chiffres clés 2016

Nombre d'agents : 15 + responsable	Véhicules : 9
Frais de traitement des déchets	1 459 213 €
Frais d'entretien du parc roulant ordures ménagères et tri	83 853 €

Tonnage ordures ménagères collectées	7 940 Tonnes (275kg/hab)
Tonnage tri sélectif valorisé (données SMITOM)	1 227 Tonnes (42kg/hab)

Recettes valorisation (tri)	429 465 €
-----------------------------	-----------

3 déchèteries : route d'Athènes à Péronne, route de Barleux à Péronne et rue de la gare à Roisel.
Celle située route de Barleux était ouverte uniquement du 1^{er} avril au 31 octobre.

Fréquentation déchèteries

Route d'Athènes à Péronne	36 625 entrées
	(Dont 2 259 du canton de Combles et 1 905 du canton de Roisel)
Zone de la Chapelette à Péronne	2 962
Rue de la Gare à Roisel	18 080

FAITS MARQUANTS

❖ Réception de la Benne à Ordures Ménagères 19T	178 359 €
---	-----------



❖ Subvention à l'association Artois Insertion Ressourcerie + Enfouissement des encombrants sur le site de la COVED, collecte des D3E* dans les déchèteries ; la CCHS s'est également portée garante de leur prêt d'acquisition de locaux	52 012 €
❖ Acquisition d'un véhicule type master avec hayon	41 555,32 €
❖ Achat et maintenance du parc de conteneurs (550 conteneurs achetés en 2016)	26 779,50 €
❖ Informatisation de l'accès aux 3 déchèteries (Mise en service des badges en 2017)	21 000 €
❖ Vente et livraison de 25 composteurs aux particuliers	

Perspectives 2017

- Construction d'une déchèterie à Combles
- Ouverture de la déchèterie de la Chapelette toute l'année, facturation des dépôts effectués par les professionnels/artisans
- Mise aux normes des 3 déchèteries
- Acquisition d'un chariot télescopique

SERVICE SPANC

UNIQUEMENT POUR LES COMMUNES ZONÉES EN NON COLLECTIF (53 COMMUNES)

Les agents du service ont pour mission de conseiller les habitants du territoire dans leur démarche de réhabilitation ou de création d'assainissement, d'autoriser l'implantation de nouveaux systèmes d'épuration et contrôler leur exécution. Le SPANC, c'est également le diagnostic de tous les assainissements non collectifs existant sur le territoire afin de prévenir toute pollution ou atteinte à la salubrité publique.

Des subventions de l'agence de l'eau Artois Picardie sont accordées en cas de réhabilitation d'un assainissement individuel présentant un risque sanitaire et/ou environnemental avéré. Elles concernent les logements de plus de 5 ans et acquis avant le 1er janvier 2011, un taux de 50% (depuis le 1^{er} juillet 2016) du montant TTC engagé avec un plafond de 8 000€ TTC. Les subventions sont accordées sans aucune condition de revenu et pour une résidence principale, secondaire ou pour un logement locatif.

Dans un souci de respect environnemental, des contrôles sur les installations d'assainissement non collectif sont effectués dans chaque commune. Afin de financer le service SPANC de la CCHS, une redevance annuelle d'un montant de 16,05€ TTC a été mise en place pour chaque compteur d'eau (zoné en assainissement non collectif).

Chiffres clés 2016

Nombres d'agents : 2

Véhicules : 2

- 171 diagnostics vente réalisés
- 60 maisons réhabilitées dont :
43 subventionnées par l'Agence de l'eau
24 maisons neuves

- 704 diagnostics de bon fonctionnement (sur les communes de : Biaches, Bouchavesnes Bergen, Bouvincourt en Vermandois, Lesboeufs, Maurepas Leforest, Mesnil en Arrouaise, Rancourt)



VOIRIE

La voirie communautaire est constituée de toutes les voies communales revêtues (bitume + gravillons ou enrobé) située à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations.

Les compétences de la Communauté de Communes sont, notamment :

- la réalisation des travaux neufs sur les voies d'intérêt communautaire
- les travaux d'assainissement pluvial et de bordurage
- l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (remise en état de la voirie et renouvellement de la couche de surface), le déneigement extra muros.

FAITS MARQUANTS

- ❖ Passation d'un marché à bon de commande avec le cabinet ECAA (02 ITANCOURT) pour la maîtrise d'œuvre voirie 2016 /2017
- ❖ Marché de travaux d'entretien 2016 : 578 400 €TTC
- ❖ Marché de travaux neufs 2016 : 1 650 000 €TTC, dont :
 - 416 000 € pour des travaux de délégation de maîtrise d'ouvrage (*travaux sur les voiries communales inclus dans l'appel d'offres communautaire*)
 - 966 000 € pour des travaux de fonds de concours (*somme versée par les communes pour des travaux réalisés sur des voiries d'intérêt communautaire*)
- ❖ Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental pour le déneigement des voiries communautaires (et des conventions avec les 18 agriculteurs)
En 2016, les agriculteurs conventionnés ne sont pas intervenus, une indemnité pour frais de préparation et immobilisation du matériel de 130 € HT/agriculteur leur est versée.

Perspectives 2017

- Nouveaux programmes de travaux neufs et de travaux d'entretien





Nombre d'agents : 5 pour les gymnases, 6 pour la piscine + le responsable / Véhicule : 1
(4 sous-services : Gymnase des Remparts, Gymnase Béranger, Gymnase de Roisel, Piscine)

FAITS MARQUANTS

Gymnase des Remparts, Gymnase Béranger, Gymnase de Roisel, Piscine Tournesol

Montants TTC	Gymnase des Remparts	Gymnase Béranger	Gymnase de Roisel	Piscine Tournesol
Dépenses Transport des élèves	13 080 €	pas de transport	7 251 €	56 281 €
Dépenses Fonctionnement Entretien	5 092 €	8 440 €	8 944 €	67 811 €
Dépenses Investissement	412 €	745 €	44 659 €	8 442 €
Subvention Conseil Départemental pour le fonctionnement	1 776 €	3 631 €	3 294 €	2 646 €

- ❖ Aménagement de la piste de saut en longueur au gymnase de Roisel : 5 193 €
- ❖ Luminaires Parking Gymroi : 4 088 €
- ❖ Bardage Gymroi : 32 997 €
- ❖ PIS: cinq bikes, 15 bains de soleil, monobrosse, pompe bassin
- ❖ Subvention au Foyer Socio-Culturel Collège de Péronne : 2 000 €
Foyer Socio-Culturel Collège de Roisel : 1 000 €
USEP "Courir Longtemps": 1 540€

Nouveau centre aquatique :



Après un arrêt de plus de 1 an et demi, les travaux de construction du futur centre aquatique ont repris en mars 2016. Le gros-œuvre et la charpente étaient réalisés en fin d'année. Des aléas sont encore venus perturber le chantier, mais celui-ci ne devrait cependant accuser que quelques mois supplémentaires de retard.

Le problème de rabattement de nappe et la modification du projet ont fait l'objet en 2015 d'une requête en référé auprès du Tribunal administratif. Un expert a été désigné et l'expertise est en cours.

Perspectives 2017

- ➔ Ouverture du centre aquatique
- ➔ Remplacement de la chaudière au gymnase de Roisel
- ➔ Divers travaux d'entretien dans chaque équipement (peinture. . .)



FAITS MARQUANTS

Maintien des personnes à domicile

❖ Subventions aux organismes réalisant un service d'aides à la personne (portage de repas, heures de ménage. . .)	
Association Saint Jean	27 214,56 €
CCAS de la ville de Péronne	10 479,55 €
ADMR Roisel	2 980,75 €
ADMR Monchy Lagache	86,15 €
ADMR Corbie/Bray sur Somme	36,95 €

La subvention est calculée sur la base du rapport d'activités fourni par chaque association ou organisme, à hauteur de 0,05€/heure et 1,29€/repas, pour les prestations réalisées sur les communes du territoire de la Haute Somme. C'est pourquoi l'ADMR de Monchy Lagache (sur le secteur d'Estrées Mons et Herbécourt) ainsi que l'ADMR Corbie/Bray sur Somme (sur le secteur de Combles) figurent parmi les organismes bénéficiaires.

Maison de Santé

La maison de santé pluridisciplinaire de Combles, subventionnée par la CCHS à hauteur de 300 000 €, a été inaugurée le 17 septembre 2016. Le territoire de la CCHS est désormais couvert par 3 maisons de santé pluridisciplinaire (Combles, Epehy et Roisel).

MARPA (Maison d'accueil rurale des personnes âgées, à Combles)

- ❖ Travaux de mise en conformité sécurité incendie : 140 000 €



Perspectives 2017

➔ Reconduction des subventions pour le maintien à domicile des personnes âgées



GENDARMERIES



La collectivité est propriétaire et loue les locaux suivants à la Gendarmerie nationale :

- ❖ le bâtiment administratif, les espaces verts et les 19 logements, situés avenue des Australiens à Péronne ; Recette : 120 000 €
- ❖ le bâtiment administratif et les espaces verts, situés rue de Cambrai à Roisel ; Recette : 18 600 €

Elle en assure donc l'entretien.

Une mise aux normes des installations de chauffage a été réalisée sur les logements situés à Péronne : 17 chaudières ont été remplacées, pour un montant de 29 005,20 €.

Située à proximité de celle avenue des Australiens, une nouvelle gendarmerie rassemblera le groupe de commandement de la compagnie, la brigade territoriale de proximité chef-lieu, et la brigade de recherches et du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.

La construction de locaux de service et techniques et de 23 logements (en + des 19 actuels) se fera sur un terrain d'environ 7 000 m², pour un coût prévisionnel de 8 034 000 € TTC (prestations + travaux).

Le plan de financement est le suivant :

Etat (FSIL) : 600 000 € ; Etat-gendarmerie : 953 946 € ; Département : 100 758 € ; CCHS : 6 379 296 €



- ❖ Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat étant terminés depuis fin 2014, le territoire a bénéficié en 2015 du programme d'intérêt général du département de la Somme pour prétendre à des aides à l'habitat.

En 2016, certains propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux lourds de sortie d'insalubrité et d'économie d'énergie, ne pouvaient pas avancer l'ensemble des travaux. C'est pourquoi la Communauté de Communes de la Haute Somme a créé une caisse d'avance réservée aux propriétaires occupants bénéficiant des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Fonds disponibles : 50 000€

2 dossiers ont été déposés en 2016 : l'un de 15 270,30 € et l'autre de 25 110,30 €





Ecoles de musique

- ❖ Subventions versées sur justificatif du nombre d'inscription et remise du rapport d'activité
 - Ecole municipale de Péronne : 68 000 €
 - Ecole intercommunale de Roisel : 30 000 €
 - Ecole de la 4C : 10 000 €
 - Stage de musique d'été : 15 000 €
- ❖ Participation au festival de la Boule Bleue : 10 000€

Ecole municipale de danse de Péronne : Subvention de 7 500 €

Picardie en Ligne sur Combles/Etricourt-Manancourt

Animatrice 21h/sem, en convention avec le Conseil Régional

Sortie culturelle à destination des scolaires



Pour participer aux commémorations du centenaire de la bataille de la Somme, les élus de la CCHS ont souhaité faire découvrir le patrimoine historique du territoire à la jeune génération. C'est ainsi qu'une sortie culturelle à destination des élèves de CM1/CM2, a été organisée en partenariat avec l'Office du Tourisme de la Haute Somme, l'Historial de la grande guerre de Péronne, l'Inspection Académique de Péronne et le groupement scolaire privé du Sacré Cœur de Péronne.

Ainsi plus de 600 enfants répartis sur 7

journées ont pu visiter l'Historial de la grande guerre, le mémorial de Beaumont Hamel, celui de Rancourt et le trou de la mine de la Boisselle.
Coût de l'opération : 3 051€

Festival de la Boule Bleue 2016

La collectivité a renouvelé son partenariat avec l'association de la Boule Bleue, pour son édition 2016, en participant à hauteur de 10 000€, en partie pour couvrir le déficit de l'édition précédente. Cependant des incertitudes financières de la part d'autres organismes ont conduit au report de la manifestation.

L'association de la Boule Bleue a décidé de retravailler le concept et proposera une nouvelle version de son festival de musique autour des cuivres. Les élus de la Communauté de Communes décideront lors du vote du budget en 2017 si le partenariat est reconduit.

Perspectives 2017

- ➔ Reconduction de la sortie culturelle à destination des scolaires
- ➔ Festival de la Boule Bleue, nouvelle formule

